



Vélo Club Chaumontais

François HUTIN
Président du Vélo Club Chaumontais
3 rue des Bouvreuils
52000 CHAUMONT
Tel : 03.25.03.10.88
E-mail : hutin.francois@hotmail.fr

Chaumont, le 1^{er} février 2012

Objet : Challenge cadets 2012 : « SOUVENIR JEAN-MARIE BOURGON »

Art.1 : Le Challenge catégorie cadets 2012 est mis en place par le Vélo Club Chaumontais sur les 3 courses cadets organisées par le club afin de promouvoir le cyclisme sur route en Haute-Marne.

Art. 2 : Dates et lieux.

Le 18 mars 2012 : prix Sacam-Peugeot à Bologne

Le 08 avril 2012 : prix du comité départemental de cyclisme de Haute-Marne à Crenay.

Le 09 septembre 2012 : prix du Conseil Municipal à Chaumont.

Art. 3 : Un classement sera établi après chaque épreuve sur les 20 premiers, selon le barème suivant :
1^{er} : 35 points, 2^e 30 pts, 3^e 25 pts, 4^e 20 pts, 5^e 15 pts, 6^e 14 pts, 7^e 13 pts, 8^e 12 pts, 9^e 11 pts, 10^e 10 pts, 12^e 9 pts, 13^e 8pts, 14^e 7pts, 15^e 6pts, 16^e 5pts, 17^e 4pts, 18^e 3pts, 19^e 2pts, 20^e 1point;

Art.4 : Le classement général s'établira par l'addition des points acquis sur les 3 manches, le coureur ayant marqué le plus de points remportera le Challenge, en cas d'ex aequo la meilleure place obtenue lors du prix du Conseil Municipal à Chaumont départagera les concurrents.

Art.5 : Le leader du Challenge recevra un maillot distinctif à l'issue de chaque manche, qu'il devra porter lors de l'épreuve suivante.

Art.6 : Dotations : les 5 premiers du classement général final seront récompensés.

Les lauréats recevront leurs prix lors de la cérémonie qui sera organisée à l'issue du prix de la Libération de Chaumont (épreuve 1.2.3.J qui suit le prix du Conseil Municipal). Les coureurs absents lors de la remise des prix ne bénéficieront pas de leurs gains.

1^{er} : 1 maillot de leader du Challenge, 1 trophée, 1 gerbe, prime 60 €
2^{ème} : 1 coupe, prime 25 €
3^{ème} : 1 coupe, prime 15 €
Lots : pour les 4^{ème} et 5^{ème}

François HUTIN
Le Président du Vélo Club Chaumontais